

Jean-Hugues
Déchaux
page 13

Parenté et démocratie : quelle régulation publique ?

Quelles sont les implications normatives des transformations de la famille dans les sociétés occidentales ? Cet article défend l'hypothèse d'une extension de l'exigence démocratique à la vie privée dont l'effet principal est la pluralisation des modèles de parenté. La définition de ce qui fait parenté n'est plus réglée par le renvoi à une norme naturelle, fondée sur une vérité indisponible, mais devient une question politique mettant aux prises différentes conceptions du lien familial. L'État est confronté à un dilemme : doit-il adopter une posture neutraliste en créant un espace de droits qui garantisse à chacun la liberté de choisir ou défendre des principes d'ordre public qui soient l'expression d'une certaine idée du bien commun en matière familiale ? La régulation publique de la parenté pose la délicate question du juste et du bien à laquelle toute société démocratique pluraliste est tenue de répondre.

Kinship and democracy: what kind of public regulation?

What are the normative implications of the transformations of the family in western societies? This article supports the concept of extending the requirement for democracy to private life, the main effect of which is the multiplication of models of kinship. The definition of what constitutes kinship is no longer governed by reference to a natural norm, based on an unavailable truth, but becomes a political matter pitting different concepts of the family relationship against one another. The State faces a dilemma: should it adopt a neutral position by forming a legal framework that guarantees everyone's freedom to choose or should it defend principles of public order which express a certain idea of the common good with regard to families? Public regulation of kinship addresses the delicate question of what is fair and right, to which all pluralistic democratic societies are required to respond.

Michel Messu
page 23

Comment les politiques publiques construisent-elles l'enfant objet de leur attention ?

Une approche contrastée entre la France et Cuba

La genèse des politiques familiales françaises a montré combien la philosophie politique qui présidait aux rapports entre le citoyen et l'État avait dû être amendée pour faire place à une « famille » devenue enjeu et instrument d'une politique publique. Ce faisant, c'est la compréhension et la définition de l'enfant qui allaient être revues et quelque peu nuancées. Cuba, dont la révolution de 1959 a promu un citoyen égalitaire et solidaire, a entouré ce dernier, même enfant, de protections sur les plans économique, sanitaire et éducatif, mais ne l'a pas enserré dans une politique familiale. L'enfant, pour autant, reste un enjeu de politique publique. C'est à la compréhension des fondements théoriques et des processus historiques de cette différence de statut de l'enfant dans les politiques publiques cubaine et française que se propose de contribuer ce texte.

How do public policies construct the child that is the focus of their attention?

Contrasting approaches by France and Cuba

The genesis of family policies in France has shown to what extent the political philosophy governing the relationships between citizen and State had to be amended to allow room for a "family" that had become an issue and an instrument of public policy. This meant a revision and a nuanced understanding and definition of the child. Cuba, whose revolution in 1959 promoted the equal and interdependent citizen, offered its people, even children, protective measures concerning economics, health and education, but did not lock them into a family policy. For all that, the child continues to be an issue of public policy. It is towards understanding the theoretical core principles and historical processes of this difference in the status of the child in the public policies of Cuba and France that this text is intended to contribute.

Anne Perriard
Jean-Pierre Tabin
page 33

Les politiques familiales vaudoises

Un révélateur de rapports sociaux

Cet article a pour objectif d'analyser des politiques sociales développées dans un canton suisse en direction des familles pauvres afin de faire ressortir les normes sociales sur lesquelles elles reposent et qu'elles contribuent à produire. Pour l'essentiel, ces politiques soutiennent le modèle de la « conciliation » entre emploi et travail domestique pour sortir les familles de leur situation de pauvreté. Elles prennent en compte la faiblesse des salaires des classes populaires en proposant un supplément étatique de revenu, et elles correspondent aux normes sexuées helvétiques concernant la parentalité, qui promeuvent une présence importante de la mère auprès de l'enfant durant les six premières années. Le personnel chargé de la mise en œuvre de ce dispositif est attentif aux conditions sociales de réalisation de cette articulation entre vie familiale et vie professionnelle, et il est également conscient du champ de tensions qui peut exister pour les mères entre les valeurs domestiques – bien s'occuper de leur(s) enfant(s) – et les valeurs de l'emploi. Mais il a tendance à limiter la condition de domination patriarcale des mères pauvres à celles des familles du Sud global.

Family policies in Vaud, Switzerland

An indicator of social relationships

The purpose of this article is to analyse the social policies developed in a Swiss canton for poor families so as to highlight the social norms on which they are based and which they go towards producing. For the most part, these policies support the model of “conciliation” between employment and domestic work in order to extract families from their situation of poverty. They take into account the low pay of the working class and put forward a state income supplement, and they correspond to gender-related norms in Switzerland with regard to parenthood, which promote a significant presence by the mother for the first six years of the child's life. The personnel responsible for implementing this system are mindful of the social conditions for successfully bringing together family life and professional life, and are also aware of the conflict that may exist for mothers between domestic values – properly looking after their children – and values at work. But they tend to restrict the state of patriarchal domination of poor mothers to those of families of the Global South.

Maryse Bresson
Lucie Dumais
page 43

Les paradoxes du recours aux aidants familiaux

L'exemple des politiques de soutien à domicile dans le champ du handicap en France et au Québec

Question d'actualité en raison du vieillissement des populations, le recours aux aidants familiaux interroge plus largement la dynamique d'accompagnement des personnes dans les politiques publiques, y compris des personnes handicapées. S'appuyant sur des recherches récentes menées en France et au Québec sur les politiques « hors les murs », cet article propose un regard croisé sur les réponses aux défis que le recours aux aidants entraîne en termes d'arrangements institutionnels et de partage des rôles dans le champ du handicap. Cinq paradoxes sont soulevés, qui conduisent à relativiser les accusations réciproques de « désengagement ». L'institution publique et les services sociaux ou médicaux ne peuvent remplacer complètement l'aidant qui a ses propres fonctionnements (affectivité, intimité, proximité), et l'État doit tenir compte des réalités des familles contemporaines (solidarité publique, répit, aspirations).

The paradoxes of using family carers

The example of home care policies with regard to disability in France and Quebec

Using family carers is a topical matter due to ageing populations and questions, in a wider sense, the dynamic of assistance for people in public policies, including the disabled. Based on research recently conducted in France and Quebec with regard to “non-residential” policies, this article proposes a comparative reading of responses to the challenges that use of carers brings in terms of institutional arrangements and sharing roles with regard to the disabled. Five paradoxes have been identified, putting the reciprocal accusations of “disinvestment” into perspective. Public institutions and social or medical services cannot fully replace carers with their own *modi operandi* (affectivity, intimacy, proximity) and the State needs to take into account the realities of contemporary families (public solidarity, respite, aspirations).

Amal Bousbaa
Abderrahim Anbi
page 53

Les conditions de mères célibataires face aux défaillances des politiques sociales au Maroc

Face à un dispositif normatif et un référentiel culturel qui interdisent la sexualité et l'enfantement hors mariage, les mères célibataires au Maroc mènent un vécu difficile marqué par la stigmatisation sociale et la précarité des conditions de vie. La mise en perspective historique permet de « démystifier » l'expérience de la maternité célibataire qui a toujours été vécue par les femmes, mais gérée différemment en fonction des spécificités de chaque époque. La maternité célibataire, auparavant travestie pour masquer la transgression qu'elle représentait, est désormais moins perçue comme un tabou mais encore comme une atteinte à l'ordre établi et aux attentes sociales. Pour ces situations, en marge, mais désormais visibles qui concernent des femmes vivant majoritairement dans la précarité, qu'en est-il aujourd'hui d'undroit à une prise en charge étatique ? Cet article interroge les logiques qui sous-tendent les politiques sociales en faveur des femmes marocaines vulnérables.

The conditions of single mothers dealing with breakdown of social policies in Morocco

Faced with a standard-setting arrangement and cultural framework of reference which prohibit sex and childbearing outside marriage, single mothers in Morocco lead a difficult life marked by social stigmatisation and precarious living conditions. A historical perspective "demystifies" the experience of single motherhood that has always been experienced by women, but managed differently depending on the specific features of each era. Single motherhood, until now disguised so as to cover up the transgression it represents, is now perceived less as a taboo but still as an assault on the established order and on social expectations. For these marginal but now visible situations, which mainly involve women living precariously, what is the situation now with regard to state support? This article questions the thinking that underpins social policies supporting vulnerable women in Morocco.